

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Association populaire catholique suisse

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1909, tome 11, p. 295-297

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Association populaire catholique suisse

Les présidents cantonaux et les membres romands du comité central de l'Association populaire catholique suisse ont tenu lundi, à Lausanne, une laborieuse et intéressante séance.

M. de Montenach, vice-président central romand de l'Association, présidait. Il a tout d'abord insisté sur le manque de cohésion de plusieurs des fractions de l'Association. Sur sa proposition, il a été décidé de rendre plus fréquentes les réunions romandes et de recommander aux comités cantonaux d'avoir davantage de rapports entre eux.

L'action des comités cantonaux paraît insuffisante. L'assemblée leur a conseillé d'établir chaque année un programme de travail limité et précis, de faire visiter les sections locales par l'un ou l'autre de leur membres au moins une fois par an, et de se tenir en

relations plus étroites avec les œuvres affiliées. Les comités cantonaux seront désormais chargés de l'encaissement des contributions à la caisse centrale : chaque caissier cantonal devra les recouvrer au printemps et en faire parvenir le total au caissier central.

MM. les curés Magnin et de Courten ont ensuite rapporté sur l'organisation d'œuvres de jeunesse. Ils ont réclamé la création dans toutes les paroisses de sociétés de jeunes gens ayant comme buts, entre autres, la communion fréquente et l'étude. Le fonctionnement des cercles d'étude a fait l'objet de remarques fort judicieuses. L'assemblée a décidé finalement la convocation de conférences annuelles des directeurs d'œuvres de jeunes gens, qui pourront ainsi se concerter sur l'emploi des meilleures méthodes, profiter les uns les autres des expériences acquises et adopter des bases d'action plus concordantes. La première de ces conférences aura lieu prochainement.

L'assemblée a établi le programme d'hiver des sections locales. Il sera recommandé à toutes d'avoir une conférence sur l'Association catholique elle-même et ses œuvres, et d'étudier la création de Sociétés de secours mutuels auxquelles puisse s'appliquer la future loi fédérale d'assurances. En outre, il est demandé aux sections agricoles de rechercher chacune pour soi les moyens de remédier à la dépopulation des campagnes et de provoquer la création de caisses Raiffeisen. Les sections des villes seront invitées à s'intéresser pratiquement à la construction de maisons ouvrières et à étudier la question du repos du dimanche tant au point de vue des droits des employés que des besoins des consommateurs. Le secrétariat romand a été chargé de publier une brochure de propagande sur l'Association et ses œuvres.

L'assemblée a émis le vœu de la création d'une

section de l'Institut apologétique et de celle d'une Société romande catholique d'études littéraires, scientifiques et historiques ; cette Société se mouvrait dans le cadre de la section littéraire du comité central. Le bureau a été chargé de donner suite aux vœux exprimés.

M. Genoud, directeur du Musée industriel de Fribourg, a rapporté sur les travaux de la section sociale de l'Association, qui a adopté une série de résolutions tendant à l'encouragement de la petite industrie et du petit commerce : fondation de sociétés d'arts et métiers ; encouragements de la jeunesse catholique aux études techniques ; création d'un office central suisse ayant pour but de subventionner les arts et métiers par l'institution de cours pour patrons, l'achat d'outillages en commun ; réglementation plus rigoureuse de la concurrence déloyale et du colportage, etc. Les sections locales auront, dans leur rayon, à agir dans le sens indiqué.

Enfin, l'assemblée de lundi a pris une résolution importante. Elle a décidé, sur la proposition de M. Jobin, député à Berne, que l'année prochaine aurait lieu dans une localité de la Suisse romande une semaine sociale, destinée essentiellement à former aux études sociales des jeunes gens et des jeunes ecclésiastiques. De semblables cours, donnés en France, en Italie et en Allemagne, ont eu un grand succès et ont donné d'excellents résultats. Une commission a été chargée d'examiner les voies et moyens propres à la réalisation de ce projet.